

Cher(s) parent(s)

Toutes les écoles maternelles et primaires à Turnhout, Vosselaar et Oud-Turnhout, utilisent le même système d'enregistrement central.

Qui doit s'enregistrer?

- Les enfants nés en 2019
- Les enfants nés avant 2019 qui ne sont pas encore scolarisés
- Les enfants qui souhaitent changer d'école à partir de septembre 2021

Enregistrement et inscription

- Du 25 janvier jusqu'au 12 février 2021 - période de préséance. Les frères et sœurs et les enfants du personnel peuvent s'inscrire directement à l'école.
- Du 1er jusqu'au 26 mars 2021 - Enregistrement. Pendant cette période, vous ne pouvez inscrire votre enfant que via www.kiesjouschool.be. L'enregistrement commence le 1er mars à 08:00 et se termine le 26 mars à 18:00.
- Du 19 avril jusqu'au 07 mai 2021 - Inscription des enfants enregistrés
- A partir du 17 mai 2021 - Inscriptions libres

Besoin d'aide?

- Session informative numérique pour les parents le mardi 26 janvier 2021 à 20:00. Inscrivez-vous via www.kiesjouschool.be.
- Posez votre question via info@kiesjouschool.be ou par téléphone tous les jours ouvrables de 09:00 à 12:00.
 - Mairie d'Oud-Turnhout - 014 46 22 11
 - Bureau de ville de Turnhout et Digidak - 0471 85 16 53
 - Mairie de Vosselaar - 014 60 08 53
 - Expert LOP - 02 553 05 15
- Les lundis 1er et 22 mars entre 16:00 et 19:30, vous pouvez demander de l'aide à l'enregistrement au Bureau de ville Blairon.

Les réunions physiques sont soumises aux mesures COVID.